

► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2022-05-01

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2022

Le cinq mai deux mil vingt et deux, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX-SOUTIERS, légalement convoqué le vingt-huit avril deux mil vingt et deux, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Johann BARANGER, Maire.

**Etaient présents :** Johann BARANGER, Pascal POUBLANC, Jean Luc GUINARD, Marie-France TALINEAU, Guillaume BONNIN, Martin MOREAU, Audrey RIGAUDEAU, Joël BONNET, Jacky FAVREAU, Sophie BARIBAUT, Nathalie GEFFARD, Anthony PEIGNON (en visio), Marie-Sandrine GIRARD.

**Absents excusés :** Emmanuel ROUSSELOT a donné pouvoir à Guillaume BONNIN  
Sophie AUGER a donné pouvoir à Johann BARANGER  
Karine MORIN a donné pouvoir à Marie-France TALINEAU  
Éric CATHELINÉAU, Annie MARSAULT, Karine OLIVIER  
Lydie BARATON, Patrick CLISSON, Laura LUSSEAU

**Absent non excusé :** Patrice NIVAULT

**Secrétaire de séance :** M-F TALINEAU, assistée de Pascaline DREILLARD, Secrétaire Générale.

### Approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 31 mars 2022

Aucune remarque n'étant portée, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 31 mars 2022, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### Présentation sur le sujet de la cybersécurité

Ugo DORAIN, conseiller numérique, intervient pour évoquer la notion de cybersécurité et quelques actions simples pour se protéger de possibles failles informatiques, dans nos foyers et pour la collectivité.

La protection à la cybersécurité peut passer par la confiance aux usagers, la garantie de la protection des données et par le renfort de la sécurité numérique des services. Dans un premier temps, il est essentiel de sensibiliser, en communiquant sur les attaques informatiques possibles et de modifier sa façon de fonctionner avec les mots de passe, par exemple.

Ugo DORAIN reviendra, lors deux prochaines séances, pour évoquer plus en détails les actions possibles.

### INSTANCES : présentation des travaux des commissions communales et intercommunales

Martin MOREAU, représentant la commission « Associations », détaille les derniers dossiers, à savoir la fête des associations et les modalités d'organisation. Les parcours de randonnées seront évoqués, lors d'une prochaine commission, courant septembre.



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2022-05-01

## INSTANCES : présentation des travaux des commissions communales et intercommunales (suite)

Guillaume BONNIN, référent à la commission « Economie-Développement local », précise le contenu des dernières actualités du groupe de travail, à savoir les dernières cessions de parcelles, pour le compte de la communauté de communes Val de Gâtine, au lieu-dit la Croix des Vignes. Une problématique existe par rapport au déplacement de la ligne haute tension. Il est possible que le prix de vente soit revu à la hausse, pour couvrir le coût des travaux de déplacement.

Johann BARANGER, pour le compte d'Emmanuel ROUSSELOT, représentant la commission « PLUi-Habitat-Agriculture », détaille les dernières actualités avec la fin des travaux de rénovation de la salle du Presbytère et le changement de la porte de la sacristie.

Johann BARANGER, pour le compte de Sophie AUGER, référent à la commission « Affaires sociales-Vie quotidienne », précise le contenu des dernières actualités du groupe de travail, à savoir une commission programmée le lundi 9 mai.

Audrey RIGAUDEAU, référente CMJ, apporte un complément d'informations sur le parcours géocaching, opérationnel à la fin du mois de mai. Les jeunes vont participer à la cérémonie du 8 mai, en portant les gerbes et en lisant un texte sur la résistance. Ils ont visité également l'Assemblée Nationale, le 21 avril.

Marie-France TALINEAU, référente à la commission « Restaurant scolaire-Petite enfance », évoque une visite récente au restaurant scolaire de Pompaire, organisé en self. Une réflexion est à mener sur la superficie utile à construire.

Jean-Luc GUINARD, référent à la commission « Voirie-Bâtiment-Cimetière », évoque le début du chantier de la Francette, qui se poursuit sans problématique particulière. Les réunions de chantier se programment tous les mardis, à 16h30.

## VOIRIE : Validation des interventions sur la voirie communale par la communauté de communes

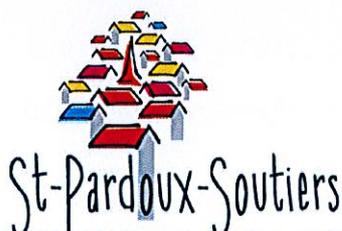
La commission communale « Voirie-Bâtiments-Cimetière » s'est réunie le 23 avril dernier, pour étudier la proposition technique et financière formulée par la communauté de communes Val de Gâtine.

Pour l'année 2022, les travaux s'élèvent à 67 250,04 euros TTC, répartis de la façon suivante :

Nom voie communale	Montant TTC
Installation chantier	424,20
TOTAL VC DE LA BEZOCHERE	3 278,52
TOTAL VC DE LA GARDE	5 112,90
TOTAL VC DU RUSSEIL	8 469,96
TOTAL VC DE LA LARDIERE	5 248,92
TOTAL VC DE LA BAUBIERE	25 119,06
TOTAL VC DE LA MAROLIERE	13 511,28
TOTAL VIRAGE DE LA CHAUVINIERE	6 085,20
<b>TOTAL MONTANT TRAVAUX</b>	<b>67 250,04</b>

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la répartition des interventions sur voirie communale, réalisées par la Communauté de Communes, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».



▶ Département : Deux-Sèvres

▶ Arrondissement : Parthenay

▶ Canton : La Gâtine

2022-05-01

### VOIRIE : Validation des interventions sur la voirie communale par la communauté de communes (suite)

L'enveloppe financière dédiée aux travaux de voirie réalisés par la communauté de communes étant toute consommée, pour la somme de 61 687,20 euros TTC, la commission communale « Voirie-Bâtiment-Cimetière » propose à l'Assemblée que le budget communal prenne en charge la différence.

Ainsi, le coût supplémentaire, pour finaliser la réfection de la voirie cette année, est de 5 562,84 euros TTC.

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le devis pour les travaux complémentaires de voirie, pour un montant de 5 562,84 euros TTC, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

De plus, pour la voirie communale, correspondant à la bande roulante, des travaux de réfection sont proposés. Un devis formulé par Eiffage s'élève à 22 366,64 euros, reparti de la façon suivante :

Lieu-dit	Coût des travaux TTC
La Simonière Sud	5 234,00
La Grande Vergnonnière	3 136,20
La Bezochère	9 246,85
Virage de la Chauvinière	4 099,59
<b>TOTAL TTC</b>	<b>22 366,64</b>

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le devis pour les travaux complémentaires de voirie, pour un montant de 22 366,64 euros, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### VOIRIE : Modification horaires allumage/extinction éclairage public

Au vu de l'augmentation des prix de l'énergie, le bureau municipal propose à l'Assemblée de modifier le temps d'allumage de l'éclairage public, pour l'ensemble des 3 bourgs, de la façon suivante :

HORAIRES – PERIODE HIVER – 16 septembre au 30 avril	
Matin	6h45 → 8h00
Soir	17h30 → 21h00
HORAIRES – PERIODE ÉTÉ – 1 <sup>er</sup> mai au 15 septembre	
Matin	Extinction totale
Soir	

Cette modification permettrait une économie annuelle d'environ 5 000 euros, soit 1/3 de la dépense totale annuelle.

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur les nouvelles modalités d'allumage/d'extinction de l'éclairage public, telles que présentées ci-dessus, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2022-05-01

### VOIRIE : Numérotation habitation Village des Rambaudières

Suite à un changement d'affectation de bâti par un particulier, il est nécessaire de numéroter un atelier dédié à son activité professionnelle, de la façon suivante :

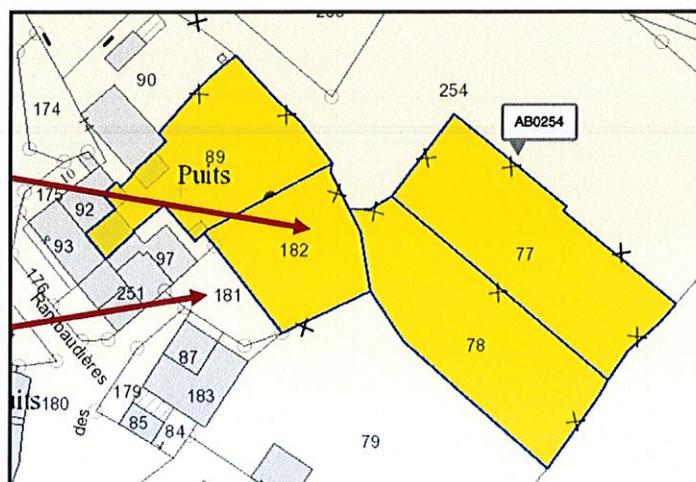
Nom et Prénom occupant		Numéro	Adresse
GROSSET Eddy	EL Immo	16	Village des Rambaudières

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la nouvelle numérotation, au village des Rambaudières, telle que présentée ci-dessus, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### VOIRIE : Acquisition parcelle Village des Rambaudières

Monsieur CHETTAB souhaite vendre ses parcelles constructibles. Or, elles sont enclavées et ne sont pas vendables en l'état. L'arrivée des réseaux est également impossible, au mieux compliquée.



Ainsi, pour répondre à cette problématique, la Municipalité pourrait se porter acquéreur d'une parcelle adjacente, cadastrée AB 0181, pour une surface estimée de 175 m<sup>2</sup>, à l'euro symbolique et appartenant à la famille SABOUREAU. Les frais de notaire seraient à la charge de la Municipalité.

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur les modalités d'acquisition de la parcelle cadastrée AB 0181, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2022-05-01

### TRAVAUX : La Francette – Moins-value sur le lot 5 – Plâtrerie – Menuiseries intérieures

L'entreprise PILLET-GINGREAU nous a informé de sa difficulté à acquérir les matériaux aux tarifs tels qu'ils les avaient estimés, lors de sa proposition en réponse à l'appel d'offre.

Nous avons donc négocié avec M. GINGREAU, en accord avec le maître d'œuvre. La modification porterait donc sur les éléments suivants :

Travaux en plus-value	Travaux en moins-value
Augmentation des prix due à l'inflation	Suppression des volets bois Remplacement d'un escalier métallique avec marches en bois, par un escalier bois
Modification montant du marché – lot 5	
- 6 853,80 euros H.T	- 8 224,56 euros TTC

L'avenant n° 1 à conclure avec l'entreprise PILLET GINGREAU représenterait une diminution de 9,65 % de son montant initial d'un montant de 71 005,95 euros H.T. (85 207,10 euros TTC) portant le nouveau montant du marché à la somme de 64 152,15 euros H.T. (76 982,60 euros TTC).

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la moins-value au lot 5 du marché de réhabilitation de la Francette, pour un montant de 8 224,56 euros TTC, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### TRAVAUX : Extension bibliothèque – Avant-projet sommaire

Une rencontre avec la DRAC, l'architecte et les services de la bibliothèque départementale a eu lieu le 18 avril dernier. Des modifications techniques, selon les besoins futurs d'utilisation du lieu, ont été apportées à l'esquisse déjà élaborée.

Au rez-de-chaussée, le mur du garage du logement communal va être supprimé, pour créer une surface de 30m<sup>2</sup>. Au 1<sup>er</sup> étage, des placards vont être supprimés. Les archives municipales seront au 3<sup>ème</sup> étage, comme prévu initialement. Un monte-charge est proposé entre les deux premiers niveaux.

Le montant total du projet s'élève à 138 700 euros H.T ou 166 044 euros TTC. La partie financière est encore à retravailler. La création d'un monte-charge n'est peut-être pas indispensable.

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la validation de l'esquisse, dans sa version numéro 2, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

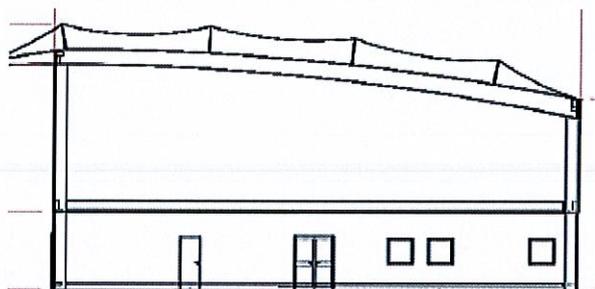
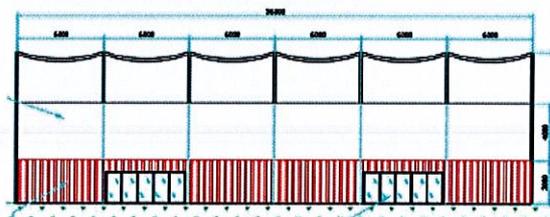
## TRAVAUX : Hall des Sports – Pré-projet – Consultation maîtrise d'œuvre

Trois offres techniques d'entreprises ont été reçues et étudiées avec les dirigeants des entreprises concernées.

La salle de sports serait de dimensions 36 m x 20 m, pour un terrain de sports (excepté la pratique du handball).

Un comparatif des différentes propositions techniques et financières est présenté ci-après :

Prestataire	Détails techniques	Annexes (vestiaires, club house)
Loesberger – ECOSPORT	Structure charpente bois Couverture textile en double courbure	X
Loesberger – TRADISPORT	Structure charpente mixte acier-bois Couverture bac acier isolé	X
Loesberger – PROSPORT	Structure charpente alu anodisé Couverture textile plane	X
Mathis	Réponse non réceptionnée	
ACS		X



Monsieur le Maire souhaite que lors de la prochaine séance, l'Assemblée valide une des trois propositions techniques, pour qu'ensuite, la consultation auprès de maître d'œuvre soit lancée.

Dans le présent et pour cette séance, l'Assemblée décide de surseoir sa décision sur la définition des termes de la consultation.

### BATIMENTS : Changement d'affectation d'un bâti communal

Dans le cadre de la future extension de la bibliothèque, au presbytère, il est nécessaire de modifier la destination du bâti communal, au 1 Rue de l'Eglise.

En effet, auparavant, ledit bâti était utilisé en logement communal. A compter de ce jour et d'après le projet de la Municipalité, pour la modernisation de la bibliothèque, ce lieu devient un établissement recevant du public, catégorie 5.

Une fois la nouvelle destination validée, une commission de sécurité sera programmée, avant l'ouverture du lieu rénové.

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la nouvelle destination du bâti communal, au 1 Rue de l'Eglise, en ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### FINANCES : Subventions versées aux associations

La commission « Associations » s'est réunie, le 2 mai dernier et propose à l'Assemblée le versement d'une subvention aux associations, pour l'année 2022, tel que décrit ci-dessus :

ASSOCIATION	MONTANT ATTRIBUÉ 2019	MONTANT ATTRIBUÉ 2020	MONTANT ATTRIBUÉ 2021	MONTANT PROPOSÉ 2022
GATISPORT	110	200		420
JUMELAGE SUD GATINE/AGOU YIBOE		150		160
APE DU LAVOIR				750
ISSEO				300
CLUB MUSICAL MAZIEROIS	500	300	500	300
RADIO GATINE			100	100
CLUB DES RETRAITES	300	300	0	300
BANQUE ALIMENTAIRE 79	160	160	160	160
SOLIDARITE PAYSANS P-C	160	160	160	160
VIVRE LA RURALITE A LA BAZONNIERE			300	400
LES CHABICHOU EN 4L				200
TENNIS CLUB SUD GATINE	130	150	240	300
L'ACADEMIE DU SPORT				750
FAIRE REVIVRE LA CHAPELLE				230
ANCIENS COMBATTANTS				750
VOIE RAPIDE 147-149			50	10
COLLEGE ROGER THABAULT				225
<b>TOTA EN EUROS</b>	<b>2 058</b>	<b>2 070</b>	<b>2 172</b>	<b>5 515</b>

Monsieur MOREAU, représentant la commission communale « Associations » précise que les règles d'attribution restent inchangées et sont appliquées à l'ensemble des demandes reçues en mairie.

Ainsi, pour les associations n'ayant pas déposé de demande, à ce jour, la Municipalité considérera automatique leur sollicitation sans suite.

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur le versement des subventions aux associations, pour l'année 2022, pour un montant total de 5 515 euros, avec :

- 14 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 1 voix « abstention ».



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2022-05-01

### RESSOURCES HUMAINES : Organisation du temps de travail au service technique

Les agents techniques ont sollicité les élus, pour modifier leur temps de travail hebdomadaire, de manière à avoir un temps de pause plus court et la possibilité de déjeuner sur place, sans faire d'aller-retour à leur domicile.

Actuellement, les horaires de travail du service technique sont les suivants :

HORAIRES – PERIODE ÉTÉ – d'avril à octobre	
Matin	8h00 → 12h00
Après-midi	13h30 → 17h30
HORAIRES – PERIODE HIVER – de novembre à mars	
Matin	8h00 → 12h00
Après-midi	13h30 → 17h00

L'équipe technique propose, aux élus, le rythme hebdomadaire de travail suivant :

HORAIRES – PERIODE ÉTÉ – d'avril à octobre	
Matin	8h00 → 12h00
Après-midi	13h00 → 17h00
HORAIRES CANICULE	
Journée continue (avec ½ h de pause)	6h00 → 14h00
HORAIRES – PERIODE HIVER – de novembre à mars	
Matin	8h00 → 12h00
Après-midi	13h30 → 17h00

Après échanges et discussions, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la nouvelle organisation de travail, au service technique, tel que décrite ci-dessus, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

La mise en place de cette nouvelle organisation de travail est programmée pour le 1<sup>er</sup> juin prochain.



## Informations et questions diverses

▶ Département : Deux-Sèvres

▶ Arrondissement : Parthenay

▶ Canton : La Gâtine

2022-05-01

- Un sondage pour le repas de convivialité agents/élus, avec 3 dates, a été lancé.
- Une décision modificative, portant le numéro 1, sur le budget principal de l'exercice 2022, a été décidée, en bureau municipal, le 14 avril dernier, concernant une plus-value sur les travaux de voirie aux abords de la route départementale 743, pour un montant de 2 350,08 euros TTC.
- Dates à retenir : **6 mai** : Congrès des Maires, **8 mai** : Commémoration victoire 1945, **9 mai** : Commission communale « Actions sociales », **11 mai** : Entretien avec Mme MOTTIER, nouvelle directrice de l'EHPAD, **11 mai** : Réunion pour le fonctionnement de la bibliothèque, **13 mai** : Réunion en Préfecture pour Eurial, **14 mai** : Animation pompiers et cinéma, **15 mai** : Course de la Viette, **20 mai** : spectacle Ah ? « Cio » à 19 heures, **20 mai** : Assemblée générale de l'Association Intermédiaire de Mazières, **9 juin** : conseil municipal – salle polyvalente de Soutiers.
- Guillaume Reynard, dessinateur, peaufine ses dernières illustrations, en résidence dans notre commune fin avril. Il exposera le samedi 21 mai prochain, à la salle du presbytère.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Maire,  
Johann BARANGER

